

## Appel à candidature pour les projections

**Le festival Présence(s) Photographie 2023 se déroulera du 27 mai au 18 juin à Montélimar et dans les villes alentours.**

Pendant le festival, plusieurs séances de projections sont programmées, sur grand écran. C'est l'occasion pour des auteurs photographes de présenter leur travail à un public d'amateurs et de professionnels. Un moment d'échanges et de partage avec de grands noms de la photographie. Lors de chaque séance, le public est appelé à élire un diaporama, le compte de ces voix désigne le prix du public.

**L'accès aux expositions, projections, et tous évènements du festival est gratuit.**

### PRÉSENTER UN DOSSIER DE CANDIDATURE

Nous lançons un appel à candidatures, pour une **présentation vidéo de photographies** (diaporama), d'une durée comprise entre 1 et 4 minutes.

**Il n'y a pas de thème imposé.** Peuvent participer tous les artistes à l'origine d'une œuvre photographique quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité. Les candidats proposeront un ou deux projets maximums, mais un seul d'entre eux pourra être retenu.

Les lauréats du prix du public et du prix des lycéens verront leur série, exposée pendant le festival 2024, la production en étant assurée par Présence(s) photographie.

### COMPOSITION DU DOSSIER

**Vous réalisez, votre diaporama, il sera le résultat de votre créativité.**

Afin de permettre au jury de juger au mieux la qualité de chaque travail, nous vous demandons de présenter une vidéo respectant les points suivants :

- La durée doit être comprise entre 1 et 4 minutes
- Le fichier du diaporama doit être au format mp4 (H264) **HD 1080 (haute définition)**.
- Le diaporama doit **commencer avec le titre et se terminer en indiquant le nom du photographe et les références musicales**. Les droits sur les musiques sont payés par Présence(s) photographie à la SACEM.

Préalablement à l'envoi de vos fichiers, nous vous demandons de compléter le formulaire d'inscription, que vous trouverez sur notre site Internet, ou en retapant le code suivant :

<http://www.presences-photographie.fr/form/>

En outre, le dossier de candidature devra comporter 7 photos, en haute définition, libres de droit représentant au mieux votre série, qui seront utilisées pour la communication interne et externe (presse locale et nationale...).

Nommage des fichiers : **nom\_prénom**. Seuls les dossiers respectant ces conditions seront considérés.

Envoyez vos fichiers (diaporama et photos), sans les compresser en utilisant Smash (<https://fromsmash.com/>), WeTransfer (<https://wetransfer.com/>) ou Swisstransfer (<https://www.swisstransfer.com/fr-fr>). Tout autre choix ne sera pas pris en compte.

Adresse mail : [pp.candidatures@gmail.com](mailto:pp.candidatures@gmail.com)

**Nous communiquerons avec vous à partir de cette adresse, pour éviter des messages perdus, pensez à l'ajouter à vos contacts.**

**Nous accuserons réception de votre dossier, entre le 10 et le 15 janvier. Surveillez vos mails...(y compris les spams)**

### SELECTION

Une quinzaine d'œuvres seront sélectionnées.

La sélection des auteurs retenus sera donnée par mail dans le courant du mois d'avril 2023, et mise en ligne sur notre site Internet.

Le comité de sélection est composé de professionnels de la photographie, d'artistes et d'organisateur du festival. Leur décision sera souveraine, sans appel et ne donnera pas lieu ni à critique, ni appréciation.

### NOS ENGAGEMENTS

L'inscription au présent appel à candidature est gratuite.

Les photographes sélectionnés sont invités durant le week-end des photographes (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> week-end du festival), pendant lequel ont lieu de nombreuses rencontres et tables rondes. Ils sont hébergés, gracieusement, chez les membres de l'association.

L'association édite un **catalogue de qualité** présentant le travail de tous les participants à l'occasion du festival. Ce catalogue vendu 15 euros au public, est offert à de nombreuses personnalités du monde de la photographie pour promouvoir le festival et faire connaître le travail des photographes.

Présence(s) photographie privilégiant toujours les échanges entre photographes et avec le public, chaque photographe sélectionné s'engage à être présent le weekend des photographes. Un défraiement forfaitaire de 150 euros est proposé aux photographes présents tout le weekend.

Dans le but de promouvoir leur travail et le festival, les auteurs accordent à Présence(s) photographie le droit de diffuser des extraits de leur travail sans contrepartie financière (internet, programmes, affiches, tracts, articles de presse...). Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines à l'occasion d'articles en rapport avec le festival.

Les photographes attestent et garantissent que les œuvres présentées sont des créations originales au sens de la loi sur la Propriété intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Ils sont entièrement responsables de leurs œuvres photographiques présentées.

**L'envoi d'un dossier à Présence(s) photographie implique l'acceptation du présent document.**

**Les dossiers sont à envoyer avant le 20 décembre 2022 à minuit.**

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à nous contacter à cette même adresse mail (au moins 10 jours avant la clôture de l'appel), nous répondrons au mieux à votre problématique.

*L'association Présence(s) photographie décline toute responsabilité en cas d'annulation de tout ou partie de l'évènement ou publications, sans avoir à en préciser les raisons.*

## Checklist.

- Formulaire complet
- Photos communication en haute définition : il s'agit de fichiers Jpeg, de la plus haute définition que vous possédez, quelle qu'elle soit.
- Le diaporama fait entre 1 et 4 minutes, et doit-être majoritairement des photos (il ne doit pas y avoir plus du quart du temps du diaporama sous forme de film)
- J'ai renommé tous les fichiers : Nom de famille\_Prénom (et pas l'inverse)
- Dossier envoyé – *Si vous envoyez le dossier en suivant la procédure (au lieu de copier le lien) vous recevrez une information quand nous téléchargerons et vous serez rassuré.*
- Adresse mail à utiliser : pp.candidatures@gmail.com

## De notre côté :

**Entre le 10 et le 15 janvier**, nous vous enverrons un accusé de réception.

Pourquoi, pas par retour : parce que nous vérifions que tout s'est bien passé, que les fichiers sont tous lisibles. *Rassurez-vous, s'il y a eu un problème d'un côté ou de l'autre, tout est rattrapable.*

**Courant du mois d'avril**, nous vous informons de votre sélection.

Si, malgré tout le soin que nous mettons à être le plus précis possible, vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à les poser sur la boîte (uniquement) :  
pp.candidatures@gmail.com

Dernière mise à jour : 18 octobre 2022